
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2023 – 670 DU 20 DECEMBRE 2023
portant nomination de monsieur **Aristide DJIDJOHO** au
titre de représentant de l'Etat au sein du Conseil
d'administration de la Société béninoise des
Aménagements agricoles.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-563 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- vu** le relevé des décisions administratives n° 02 adoptées par le Conseil des Ministres en sa séance du 25 janvier 2023 ;
- sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 novembre 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Aristide DJIDJOHO** est nommé représentant de l'Etat au sein du Conseil d'administration de la Société béninoise des Aménagements agricoles, au titre de représentant de la Présidence de la République, en remplacement de monsieur Mevognon Sourou Serge Hervé HOUSSOU.



Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 20 décembre 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche,



Gaston Cossi DOSSOUHOUI

Le Ministre de l'Énergie,
de l'Eau et des Mines,



Samou SEIDOU ADAMBI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MEEM : 2 ; MAEP : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; INTERESSE : 1 ; JORB : 1.